

AVIS DE CONVOCATION**À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES INVESTISSEURS DE :
BMO FONDS DE DIVIDENDES MENSUELS LTÉE****ET À****L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES INVESTISSEURS DU :
BMO FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE
(collectivement avec BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée, un ou les « fonds »)**

Madame,
Monsieur,

La présente constitue un avis qu'une assemblée annuelle et extraordinaire des investisseurs de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée et une assemblée extraordinaire des investisseurs du Fonds de revenu à taux variable BMO auront lieu simultanément à 10 h (heure de Toronto) (collectivement, l'« **assemblée** ») en tant qu'assemblée virtuelle (en ligne) seulement au moyen d'une webémission et téléconférence en direct (il faut d'abord s'enregistrer au moyen du lien meet.secureonlinevote.com qui sera accessible 30 minutes avant le début de l'assemblée) le vendredi 18 juin 2021, auxquelles les porteurs de titres de chaque fonds voteront ensemble en tant que porteurs de titres d'un fonds. Le quorum pour l'assemblée de chaque fonds est de deux porteurs de titres présents virtuellement ou représentés par procuration qui ont le droit d'y voter.

Si l'assemblée à l'égard de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée est ajournée, la présente constitue un avis quant à la reprise de l'assemblée, laquelle aura lieu virtuellement au moyen du lien ci-dessus le 21 juin 2021 à compter de 10 h (heure de Toronto). Le quorum de la reprise de l'assemblée de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée en cas d'ajournement correspondra à deux porteurs de titres présents virtuellement ou représentés par procuration qui ont le droit d'y voter.

Si le quorum de l'assemblée n'est pas atteint à l'égard du Fonds de revenu à taux variable BMO, cette assemblée sera ajournée, avec le consentement de la majorité des porteurs de titres du fonds présents virtuellement ou représentés par procuration à l'assemblée, au 21 juin 2021 à 10 h (heure de Toronto) au moyen du lien ci-dessus. Le quorum d'une reprise de l'assemblée du Fonds de revenu à taux variable BMO en cas d'ajournement correspondra au nombre de porteurs de titres présents virtuellement ou représentés par procuration qui ont le droit d'y voter.

L'objet de l'assemblée consiste à examiner et, s'il est jugé souhaitable, à adopter des résolutions approuvant les questions suivantes :

1. À l'égard du **Fonds de revenu à taux variable BMO** seulement,
 - (a) La fusion du Fonds de revenu à taux variable BMO avec le Fonds d'obligations américaines à rendement élevé BMO et les questions connexes décrites dans la résolution annexée à la circulaire de sollicitation de procurations ci-jointe. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la rubrique « Fusion du Fonds de revenu à taux variable BMO avec le Fonds d'obligations américaines à rendement élevé BMO » dans la circulaire de sollicitation de procurations.
 - (b) La dissolution du Fonds de revenu à taux variable BMO si sa fusion avec le Fonds d'obligations américaines à rendement élevé BMO est refusée et les questions connexes décrites dans la résolution annexée à la circulaire de sollicitation de procurations ci-jointe. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la rubrique « Dissolution du Fonds de revenu à taux variable BMO » dans la circulaire de sollicitation de procurations.
2. À l'égard de **BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée** seulement,
 - (a) La réception des états financiers annuels de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2020, ainsi que le rapport de l'auditeur s'y rapportant. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet,

consultez la rubrique « Points à l'ordre du jour – Réception des états financiers annuels de 2020 » dans la circulaire de sollicitation de procurations.

- (b) L'élection des administrateurs de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la rubrique « Points à l'ordre du jour – Élection des administrateurs » dans la circulaire de sollicitation de procurations.
- (c) La nomination de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée pour l'exercice à venir et l'autorisation des administrateurs à fixer sa rémunération. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la rubrique « Points à l'ordre du jour – Nomination et rémunération de l'auditeur » dans la circulaire de sollicitation de procurations.
- (d) La fusion de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée avec le Fonds de dividendes BMO et la dissolution subséquente de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée, ainsi que les questions connexes, y compris la modification des statuts de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée pour donner effet à la fusion, le tout comme il est décrit dans la résolution annexée à la circulaire de sollicitation de procurations ci-jointe. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la rubrique « Fusion de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée avec le Fonds de dividendes BMO » dans la circulaire de sollicitation de procurations.

3. À l'égard de chacun des fonds, les délibérations sur les autres questions qui peuvent être dûment soumises à l'assemblée.

Les états financiers annuels de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée ne seront pas présentés et il n'y aura aucune discussion sur le portefeuille de placement et le rendement des fonds à l'assemblée.

Une description complète des questions devant être examinées à l'assemblée est fournie dans la circulaire de sollicitation de procurations. Le texte de chaque résolution autorisant les questions exposées aux paragraphes 1a), 1b) et 2d) figure à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations.

Sites Web où sont affichés les documents relatifs à l'assemblée

Nous vous invitons à examiner la circulaire de sollicitation de procurations, disponible sur notre site Web à l'adresse www.bmo.com/gma/ca, sur le site www.SecureOnlineVote.com et sur celui du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) à l'adresse www.sedar.com, avant de voter. Les documents pourront être consultés sur notre site Web pendant un an après la date du présent avis.

Exercice des droits de vote

Vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos titres des fonds par la poste, par télécopieur, par Internet ou en assistant virtuellement à l'assemblée au moyen de la webémission et téléconférence en direct. Veuillez vous reporter aux directives sur votre formulaire de procuration pour savoir comment exercer vos droits de vote par l'une de ces méthodes. **Les porteurs de titres sont fortement encouragés à voter ou à soumettre leurs formulaires de procuration avant l'assemblée.**

Les porteurs de titres qui ont le droit de voter, mais qui ne peuvent pas assister virtuellement à l'assemblée au moyen de la webémission et téléconférence en direct, sont priés d'exercer leur droit de vote en remplissant, en datant, en signant et en retournant le formulaire de procuration ci-joint dans l'enveloppe fournie ou par télécopieur au 1 888 496-1548 pour qu'il soit reçu au moins 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant le début de l'assemblée ou de la reprise de celle-ci en cas d'ajournement. Une enveloppe adressée et affranchie vous a été fournie. Par ailleurs, les porteurs de titres peuvent exercer leur droit de vote en ligne sur le site www.SecureOnlineVote.com en utilisant le numéro de contrôle indiqué sur le formulaire de procuration ci-joint.

Procédure de notification et d'accès

Aux termes d'une dispense, nous avons choisi d'avoir recours à une procédure de notification et d'accès afin de réduire le volume de papier que représentent les documents distribués aux fins de l'assemblée. Plutôt que de recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations avec le formulaire de procuration ci-joint, vous recevez le présent avis qui décrit la procédure à suivre pour accéder en ligne à la circulaire de sollicitation de procurations ou pour demander d'en recevoir gratuitement un exemplaire imprimé ou électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la procédure de notification et d'accès, veuillez communiquer avec nous au 1 800 304-7151.

Comment obtenir un exemplaire des documents relatifs à l'assemblée

Vous pouvez nous demander de vous transmettre un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations :

- en nous envoyant un courriel à servicealaclientele.fonds@bmo.com;
- en nous téléphonant sans frais au 1 800 304-7151;
- en nous écrivant à BMO Investissements Inc., 250, rue Yonge, 7e étage, Toronto (Ontario) M5B 2M8.

Si nous recevons votre demande d'un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations avant le 11 juin 2021, soit 5 jours ouvrables avant la date de l'assemblée, la documentation vous sera envoyée dans les 3 jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Si nous recevons votre demande le 11 juin 2021 ou après cette date, mais avant la date de l'assemblée (ou de la reprise de celle-ci en cas d'ajournement), alors la circulaire de sollicitation de procurations vous sera envoyée dans les 3 jours ouvrables suivant la réception de votre demande, mais vous pourriez ne pas la recevoir avant la date à laquelle vous devez retourner votre formulaire de procuration.

Vous pouvez également demander de recevoir un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations à compter de la date de l'assemblée pendant un délai de un an suivant la date du présent avis, auquel cas, nous vous l'enverrons dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

BMO Investissements Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des fonds, recommande aux porteurs de titres des fonds de voter POUR les fusions.

Le comité d'examen indépendant de chacun des fonds s'est penché sur les questions de conflit d'intérêts potentiel se rapportant à chacune des fusions proposées et a donné au gestionnaire sa recommandation favorable après avoir déterminé que les fusions proposées, si elles sont mises en œuvre, aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour chacun des fonds.

FAIT à Toronto, en Ontario, le 17 mai 2021.

Par ordre du conseil d'administration de BMO Investissements Inc., en sa qualité de fiduciaire du Fonds de revenu à taux variable BMO et de gestionnaire des fonds

(signé) « Benjamin Iraya » _____

Benjamin Iraya
Secrétaire général

Par ordre du conseil d'administration de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée

(signé) « Benjamin Iraya » _____

Benjamin Iraya
Secrétaire général